

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE PUYMERAS : CLAE LES P'TITS LOUPS

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1) Cet accueil est organisé chaque jour d'école par la Communauté de Communes Vaison Ventoux. Il est encadré par des animateurs diplômés.

2) Il concerne les plages horaires suivantes :

- De 7 h 45 à 8 h 50

- De 16 h 30 à 18 h 30

3) L'arrivée des enfants peut s'échelonner du début de l'accueil jusqu'à la fin de celui-ci.

4) Les parents ou les personnes habilitées viendront récupérer leurs enfants quand ils le veulent mais sont priés de respecter les horaires (18 h 30).

Ne sont autorisés à venir chercher un enfant que les personnes désignées par le responsable de l'enfant et dont l'identité apparaît sur la fiche d'inscription.

5) Ne sont sous la responsabilité des animateurs que les enfants présents à l'appel de 16 h 30.

6) Le goûter n'est pas fourni le CLAE.

7) La fiche d'inscription jointe à ce règlement doit être remplie et rendue au plus tôt auprès de Daniel.

8) Les tarifs sont calculés en fonction des revenus de chaque parent.

9) Règles de vie commune :

Les règles sont les mêmes que celles de l'école.

Il est interdit aux enfants :

- de jouer de façon brutale, de jeter des projectiles,

- d'apporter tout objet dangereux,

- de jouer dans les salles non aménagées pour l'accueil comme la salle de bain, toilettes, cuisine.

- violence et grossièreté vis-à-vis d'autres enfants ou d'adultes, ainsi que la détérioration volontaire du matériel sont interdites.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner, selon la gravité, une convocation des parents ; en cas de récidive, une exclusion temporaire.

DÉTAILS DES ACTIVITÉS :

Afin de respecter l'objectif de l'accueil, les animateurs favorisent le jeu libre ; après une journée d'école, l'enfant a besoin de se détendre et de jouer sans l'intervention des adultes.

Néanmoins des ateliers créatifs sont proposés et non imposés.

Les enfants sont informés du détail de ces activités quelques semaines à l'avance par des tracts et une affiche.